

# BULLETIN MUNICIPAL



ROANNES ST MARY



2015



N° 15



GÉRAUD MÉRAL  
MOYNAC

*Nous ne pouvons ignorer en ce début d'année 2016, les événements de janvier et novembre dernier au cours desquels une violence aveugle s'est abattue sur des femmes et des hommes qui n'avaient qu'un seul tort, celui d'appartenir à la vie. Il m'appartient ici de leur rendre hommage.*

*Cette année 2015 s'est montrée particulièrement chargée pour nous élus. Je vous propose de passer en revue les points forts qui ont marqué la commune de Roannes Saint Mary. Certains dossiers se sont concrétisés, d'autres sont encore en gestation.*

*La Poste a décidé d'abandonner la gestion directe du service postal sur notre territoire. Nous avons, en collaboration avec*

*elle, fait le choix de conserver ce service dans le cadre de la mise en place de l'agence postale communale et de l'embauche d'un agent en la personne d'Agnès Cheymol qui assure ses fonctions avec compétence et a su développer l'activité. Cette modification nous a permis de repenser la configuration du bâtiment de la Mairie afin de le rendre pleinement accessible à tous, de telle sorte que la salle du Conseil fut relocalisée au sein des anciens locaux de la Poste et que les services administratifs de la commune (secrétariat de mairie et agence postale communale) bénéficient désormais de locaux adaptés. L'étage du bâtiment fut confié en gestion à Logisens qui, ensuite d'une réhabilitation complète, a créé deux logements offerts à la location. Le nouveau bâtiment sera inauguré le 5 février 2016 en présence du Préfet du Cantal, de nos parlementaires, du Président de Région, et du Président du Conseil départemental.*

*Le conseil municipal a ensuite signé un Adap, agenda programmé sur trois ans de mise en accessibilité des bâtiments communaux, et s'est engagé dans l'élaboration d'un Pavep (Plan d'action d'accessibilité de la voirie et des espaces public).*

*Concernant les enfants de la commune, il est utile de rappeler que les effectifs de notre école se maintiennent à 86 élèves, que les temps d'activités péris-*

*colaires animés par les agents communaux leur offrent des possibilités toujours plus intéressantes de s'épanouir. Cette année nous avons été enjoints de voir comment les enfants ont pu préparer et animer le repas du CCAS, nous les en remercions pleinement. Enfin le Centre de loisirs est toujours apprécié par nos jeunes ce qui démontre, si besoin était encore, la nécessité de son existence. Je ne peux passer sous silence le travail de Stéphanie qui a su cette année porter un projet réunissant les trois centres de notre communauté de communes pour proposer à nos adolescents un voyage en Croatie dont ils se souviendront...*

*Il y a un an, j'évoquais le choix nécessaire de notre commune compte tenu de sa situation géographique entre participer aux travaux de constitution de la nouvelle châtaigneraie cantalienne (fusion des 4 communautés de communes de Maurs, Saint-Mamet, Laroquebrou, et Montsalvy) ou rejoindre la CABA. Après une année de réflexion, le conseil municipal a, à l'unanimité de ses membres, voté le rattachement de Roannes Saint Mary à cette nouvelle entité, considérant le caractère rural de notre commune et souhaitant croire à ce nouveau territoire auquel il convenait d'offrir une chance. N'ayons pas peur et anticipons ce que, de toutes manières, la loi nous imposera.*

*Ensuite, il est important de relever que face à la conjoncture économique actuelle difficile, le conseil municipal a fait le choix de maîtriser la fiscalité locale et de ne pas augmenter, pour l'année 2016, les tarifs des services communaux (eau et assainissement, services scolaires...).*

*Enfin, le conseil municipal entend mettre en place sur 2016 de nouvelles actions telles que l'adressage des rues (première tranche), l'informatisation des écoles dans le cadre d'un regroupement avec les communes de Rouméoux et Parlan, seules intéressées par ce projet de modernisation de nos établissements scolaires, la réalisation du city stade, l'électrification et l'éclairage de l'église, les travaux d'accessibilité des cimetières...*

*Pour terminer, j'adresse des remerciements sincères au personnel communal pour son investissement dans les tâches qui lui sont confiées, aux associations qui font vivre la commune même si je les sais affectées par une crise du bénévolat et j'appelle tous ceux qui sont intéressés à les rejoindre et à conforter leurs équipes, aux habitants qui savent se mobiliser pour que la commune soit ce qu'elle est aujourd'hui, et à l'équipe municipale des conseillers et adjoints sans qui les projets sus-visés ne pourraient exister.*

*A toutes et à tous, je présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de bonheur, de santé et de sérénité.*

## SOMMAIRE

P. 2 Sommaire

Mot du Maire

P. 3 Les commissions / Le personnel

P. 4 Les commissions

P. 5/6 Vie communale

- Les assistantes maternelles
- Côté pratique
- Activités administratives
- Etat civil
- Les services
- La vie scolaire
- Location salle polyvalente

P. 6 R.P.E. / Fusion des 4 com com Châtaigneraie

P. 7 ADMR / Budget

P. 8 Projet City Park

Rénovation mairie et Poste

P. 9 Accessibilité

P. 10/11 Art et culture à l'école

P. 12 Tableau des manifestations

Divagation des chiens et chats

P. 13/17 Les Associations

P. 18 Evénements

P. 19 Recyclage

P. 20 Histoire



7 JANVIER 2015  
13 NOVEMBRE 2015

LES COMMISSIONS

**TRAVAUX ET VOIRIE** *Responsable:* Jean Paul Vidal,

Albert Chandon, Olivier Parra, Jean François Cypières, Nadine Audoin. Sylvie Charmes,  
*Suivie de l'aménagement de la mairie, évolution et réalisation, réfection de la voirie (Volpilhac, St Mary, Pailhes)*

**INFORMATION** *Responsable:* Michèle Fel

Nathalie Sallard, Serge Jacquemart, Sylvie Charmes. Lucienne Puech-Lemaux,  
*Redaction du bulletin municipal*

**SERVICES** *Responsable:* Albert Chandon

Nathalie Sallard, Olivier Parra, Véronique Cuisinier-Delisle, Michèle Fel, André Gaston.  
*Révision annuelle des tarifs.*

**ANIMATION, CULTURE, TOURISME** *Responsable:* Jean Claude Bourgade

Michèle Fel, Serge Jacquemart, Béatrice Jarry, Lucienne Puech-Lemaux.

*Maisons fleuries, Soutien au associations, embellissement du bourg, adressage des rues en projet.*

**ENFANCE, JEUNESSE, SPORT** *Responsable:* Nathalie Sallard

Jean Claude Bourgade, Véronique Cuisinier-Delisle, Béatrice Jarry, Jean François Cypières, Sylvie Charmes.

*Ecole :* gestion des temps d'activités périscolaires (appui au personnel d'animation, programmes, budget, évaluation), organisation de la semaine scolaire, aides pour les voyages, plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs.

*Cantine :* suivi du plan de maîtrise sanitaire (analyses bactériologiques, maintenance des appareils), suivi des approvisionnements.

*Accueil de loisirs :* permanence du service, partenariat avec les deux autres centres de Saint Mamet et du Rouget pour optimisation des financements.

**ENVIRONNEMENT** *Responsable:* Albert Chandon

Véronique Cuisinier-Delisle, André Gaston, Nadine Audoin, Jean Paul Vidal.

*Nouveau point apport volontaire, il sera installé sortie du bourg direction Marcolès.*

LE PERSONNEL



**Muriel Liaubet**  
- Secrétariat



**Agnès Cheymol**  
- Agence postale communale  
- Aide au secrétariat



**Fabienne Peyrolles**  
Remplacement de Jessica Vidalenc  
- Garderie  
- animatrice TAP  
- Entretien



**Chantal Veissière**  
- Préparation des repas  
- Animatrice TAP  
- Entretien



**Ludovic Vidalenc**  
- Agent technique spécialisé  
- Espaces verts



**Didier Peyrissac**  
- Agent technique spécialisé  
- Espaces vertsspécialisé  
- Réseau d'eau



**Nicole Gire**  
- Entretien  
- Service repas cantine  
- Animatrice TAP



**Jean-Luc Castanier**  
- Agent technique spécialisé  
- Remplacement Didier Barrière



**Stéphanie Bornes**  
- Directrice ALSH  
- Organisatrice et Animatrice TAP

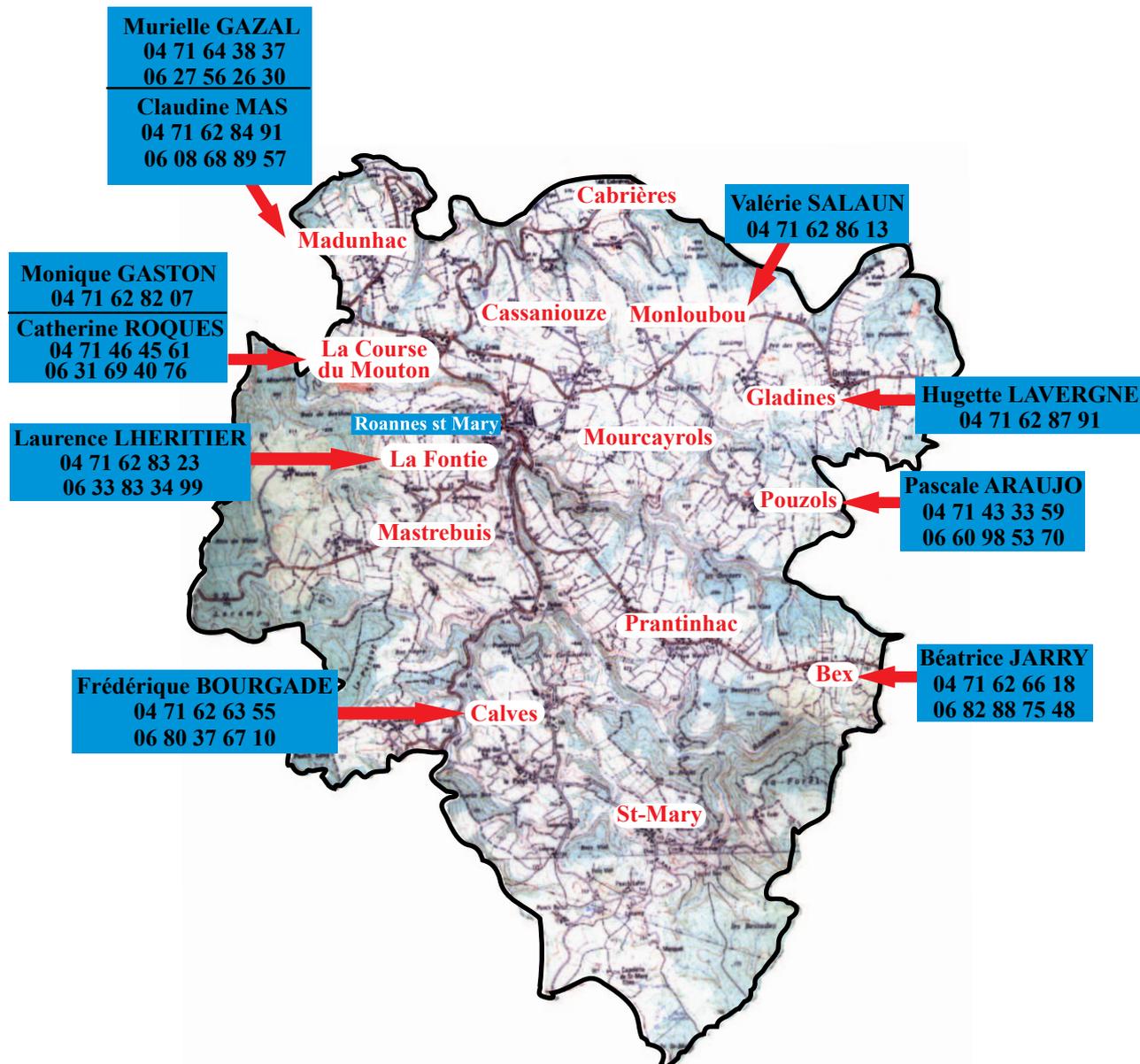


**Corinne Cottret**  
- Aide enseignant maternelle GS- CP  
- Animatrice TAP  
- Surveillance  
- Aide service repas



**Paulette Cazes**  
- Aide enseignant maternelle PS- MS  
- Animatrice TAP

## ASSISTANCES MATERNELLES



## CÔTÉ PRATIQUE - TARIFS 2016

### Cantine

Prix du repas par élève	2,60 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur	6,20 €

### Transport scolaire

L'année	15,00 €
Pour tout renseignement voir avec la Communauté de Communes "Cère et Rance en Châtaigneraie" – Tél : 04.71.49.33.30	

### Garderie

Prix par élève le matin	1,05 €
Prix par élève le soir	1,45 €

### Eau

Abonnement	61 €
Consommation de 0 à 100 m <sup>3</sup>	0,62 €/m <sup>3</sup>
Au-delà de 100 m <sup>3</sup>	0,30 €/m <sup>3</sup>
Redevance Adour Garonne	0,315 €/m <sup>3</sup>
Frais de raccordement	150 €
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...)	150 €

### Assainissement

Abonnement	42 €
------------	------

De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,42 €/m <sup>3</sup>
Au-delà de 120 m <sup>3</sup>	0,20 €/m <sup>3</sup>
Redevance Adour Garonne	0,24 €/m <sup>3</sup>

### Concession des cimetières

Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m)	210 € + 25 € de taxes
---	-----------------------

### Eclairage public

En cas de panne, avvertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

### Encombrants

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'utilisateur :	
1 objet encombrant :	10 €
1/2 camion (1 m <sup>3</sup> ) :	30 €
1 camion (2 m <sup>3</sup> ) :	60 €

### Les services

Email : [mairie@roannes-saint-mary.fr](mailto:mairie@roannes-saint-mary.fr)  
 Site Internet : [www.roannes-saint-mary.fr](http://www.roannes-saint-mary.fr)

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES MUNICIPALES 2015

<b>Cartes d'identité</b>		Travaux	9
Cartes nationales d'identité 2015	63	Divisions foncières	4
<b>Urbanisme</b>		Certificats d'urbanisme d'information	16
Permis de construire 2015	13	Certificats d'urbanisme opérationnels	8
Maisons d'habitation	6	<b>Arrêtés et Délibérations</b>	
Travaux divers	9	Arrêtés municipaux	
Déclarations préalables		Délibérations du Conseil Municipal	

LISTE ÉLECTORALE

Cette année, il y a eu 48 inscriptions (dont 12 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 30 radiations.

ETAT CIVIL 2015

<b>Naissances</b>		<b>Mariage</b>	
BUZE DELMAS Martin	25 mai 2015	FALIERES Samuel et LAFON Virginie	10 octobre 2015
CHIRAC Lucas	15 octobre 2015	<b>Décès</b>	
CODIS Maëlys	1er septembre 2015	BETIN François	9 janvier 2015
ENGELVIN Léna	14 décembre 2015	DEJOU Jean Pierre	9 juillet 2015
GAZAL Lucas	17 août 2015	DELTRIEU Lucien	7 avril 2015
GIRAUDET Antony	22 novembre 2015	THERON Marie-Jeanne veuve MALBERT	28 janvier 2015
GRAMOND Gaëtane	5 mars 2015	MONJOU Monique épouse VIDALENC	14 novembre 2015
JOANNY Alexane	13 février 2015	VESSERE Marcel	1 <sup>er</sup> décembre 2015
LE FRANC Louis	15 juin 2015		
MARTIN Yanis	23 février 2015		
MAURY Charline	29 juin 2015		
PUECHJEAN Enaël	14 juin 2015		
RHUMEL Ethan	23 mars 2015		

LES SERVICES

<b>HORAIRES DU SECRETARIAT</b>	N° DE TELEPHONE : 04-71-62-80-32
Mardi : ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30	<b>HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>
Mercredi : ouvert de 9 h à 12 h	Mardi : ouvert de 9 h à 12 h
Jeudi : ouvert de 9 h à 12 h	Mercredi : ouvert de 8 h 15 à 11 h 15
Vendredi : ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30	Jeudi : ouvert de 9 h à 12 h
Samedi : ouvert de 9 h à 12 h	Vendredi : ouvert de 9 h à 12 h
<b>PERMANENCE DU MAIRE</b>	Samedi : ouvert de 9 h à 12 h
Chaque samedi matin de 11 h à 12 h	N° DE TELEPHONE : 04-71-43-86-65

CÔTÉ PRATIQUE  
TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE

<b>Particuliers</b>	Journée	100 €
	Week-end (2 jours)	6,20 €
<b>Associations communales</b>		
Réunions	Jusqu'à 5 par an	Gratuit
	Au-delà de 5 par an	Cotisation annuelle de 50 €
Manifestations	Par manifestation	30 €
<b>Associations extérieures</b>	Par manifestation	150 €
<b>Commerçants</b>		
	Extérieurs à la commune	400 €
	Communaux	200 €

Le matériel mis à disposition est compris dans les tarifs affichés ci-dessus.

CAUTION

L'utilisation de la salle polyvalente est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 € (500 € de caution et 100 € pour le ménage), par chèques bancaires ou postaux à l'ordre du Trésor Public, pour tous les utilisateurs à l'exception des associations communales pour lesquelles aucune caution n'est demandée.

R.P.E.

## LE RELAIS PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÈRE ET RANCE EN CHÂTAIGNERAIE



Le Relais Petite Enfance existe depuis maintenant 5 ans sur le territoire : c'est un lieu d'accueil, de rencontre, de partage et d'échanges ouvert aux assistantes maternelles et à toutes les familles du territoire ayant des enfants de 0 à 6 ans.

Le Relais organise des animations collectives pour les enfants accompagnés d'un adulte référent (assistante maternelle, parent, grand-parent...). Ces ateliers constituent des temps de socialisation pour les enfants favorisant ainsi leur éveil et le développement de leurs capacités par les jeux et les activités proposées. Pour les assistantes maternelles et les parents cela permet de sortir de l'isolement et de vivre un temps de partage et de découverte avec les enfants.

Ces animations se font environ tous les 15 jours dans les salles des Centres de Loisirs du territoire ; le mardi matin pour Roannes St Mary (prochaine séance : le 2 février).

En plus de ces ateliers d'éveil, des activités thématiques sont proposées tous les mois :

- des séances de baby gym
- des rencontres dans les médiathèques de à St-Mamet et du Rouget
- des temps d'éveil musical avec Denis Wagenmann, dumiste de la communauté de communes.

Des permanences administratives sur RDV se tiennent les mardis et jeudis après midis au bureau du relais à la maison des services de la communauté de communes, afin d'apporter une information sur les contrats de travail, sur les nounous du territoire et les places disponibles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter sur le site de la communauté de communes :

<http://www.cere-rance.fr>

Fabienne RIEHL

Educatrice de Jeunes enfants - Animatrice Responsable du RPE

au : 04.71.62.09.55 ou 06.48.36.50.63

par mail : ram@cere-rance.fr

### AGENDA

#### ➤ Médiathèque

Jeudi 11 février au Rouget



#### ➤ Baby - Gym

Jeudi 28 Janvier à Roumégoux

Jeudi 18 Février à St-Mamet

au gymnase communautaire

#### ➤ Musique

Vendredi 5 février

A la salle polyvalente à Omps



Pour ces 3 animations 2 séances sont proposées par matinée :  
de 9 h 30 à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 15

Pensez à vous inscrire auprès de Fabienne au RPE

#### ➤ Atelier des vacances

Mardi 23 février

(pour tous ceux et celles qui ne sont pas en vacances !!)



rendez-vous à Roannes St Mary  
au centre de loisirs salle du bas  
pour tous les enfants de 0 à 6 ans  
de 9 h 30 à 11 h 30 pour un atelier « Jeux »

Vous pouvez dès à présent noter la date de la  
« Fête de la Petite Enfance »

**Samedi 21 mai de 14 h 00 à 18 h 00**

Au gymnase communautaire de St-Mamet



### FUSION DES 4 COMMUNAUTÉS DE GOMME DE LA CHÂTAIGNERAIE

Conseils communautaires décisionnels sur ce sujet :

- 11/09/2014 : délibération de principe pour poursuite de la démarche (28 pour 2 abstentions 0 contre)
- 16/10/2014 : groupement de commande pour choix du bureau d'études (BE)

11/12/2014 : demande de subvention pour les études (DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux, par la préfecture)

Un point d'avancement de la démarche de fusion est effectué à chaque conseil. Plusieurs réunions de présentation se sont déroulées à destination de l'ensemble des conseillers :

- analyse fiscale et financière du projet, à Laroquebrou le 7 juillet 2015

- état des lieux des compétences et enjeux de l'harmonisation, au Rouget le 15 septembre 2015

Les présidents des 4 communautés et leurs bureaux des maires rencontrent le bureau d'études régulièrement. Une étude sur l'eau est en cours (réseaux, travaux, gestion).

Le 25 novembre dernier, le conseil communautaire a voté par 17 voix pour et 10 abstention la proposition préfectorale de schéma départemental de coopération intercommunale concernant ce futur grand territoire. Le préfet du Cantal a repris dans ce schéma de nouvelle organisation des communautés de communes le projet en cours d'étude en Châtaigneraie.

## ADMR

L'Association ADMR de l'Enseigne poursuit ses activités, et ce malgré une perte de 22.500 € sur l'exercice 2014 pour le service aide à domicile. Il nous faut tenir bon car beaucoup de personnes âgées, handicapées, mais également des malades en sortie d'hospitalisation, et des familles pour les gardes d'enfant à domicile, comptent sur nous !!!



disposition par la municipalité, en présence de : Mme Beaudrey, conseillère départementale, M. Février, maire, M. Roques et Mme Laporte représentant la Fédération Départementale, des élus des communes d'intervention et des associations voisines, ainsi que de nombreux usagers et salariées.

Au 31/12/2014, notre association employait 35 salariées à temps partiel dont 7 sur la commune de Roannes-St-Mary, plus 1 secrétaire également à temps partiel.

La fête annuelle des 7 et 8 Mars 2015 a connu son succès habituel. Merci à notre public fidèle et chaleureux que nous retrouvons chaque année.

Retenez bien les dates de la fête 2016 qui aura lieu à Vitrac samedi 5 et dimanche 6 mars

Au cours de cette année nous avons effectué, tous services confondus sur le territoire d'intervention 26.228 heures auprès de 210 familles, soit une baisse de 14% environ. Ceci représente pour notre commune :

**Contacteur : Marie Claire Lafon au 04 71 62 85 25**

**RDV renseignement au local ADMR**

**Mairie de St Mamet 04 71 49 32 30**

**ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h**

- 4.454 heures en service prestataire dans 35 familles (19% de l'activité prestataire)

- 639 heures en service mandataire dans 8 familles (24% de l'activité mandataire)

Le dispositif mis en place en 2013 avec les associations de Maurs et du Ségala, pour le remplacement des absences des secrétaires, donne satisfaction à tous et sera pérennisé.



Les visites aux usagers mises en place et effectuées par Mmes Soubiron et Caumel se sont poursuivies. Elles permettent d'être à l'écoute des difficultés et des problèmes à traiter pour l'amélioration du service.

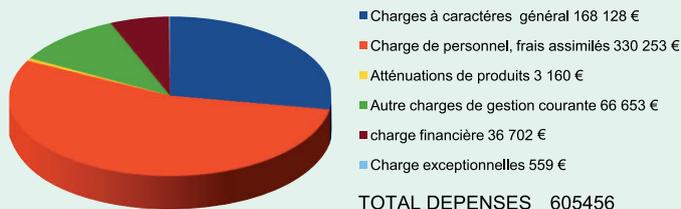
L'assemblée générale 2014 s'est tenue le samedi 30 mai 2015, dans les locaux du Club de l'Espoir, mis gracieusement à notre

## BUDGET

### FONCTIONNEMENT

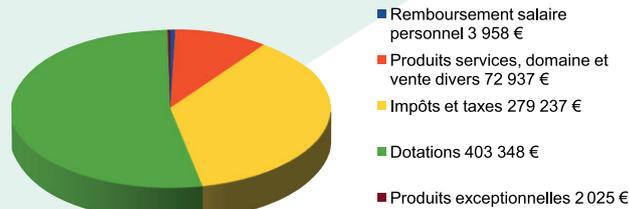
#### BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Dépenses de Fonctionnement - 605 456 €



#### BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2014

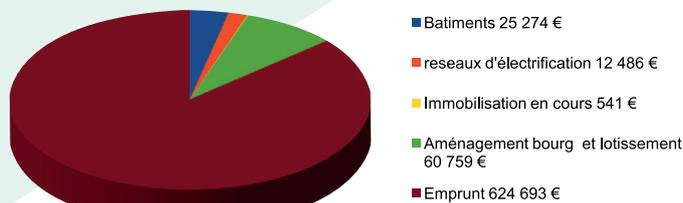
Recette de Fonctionnement - 761 506 €



### INVESTISSEMENT

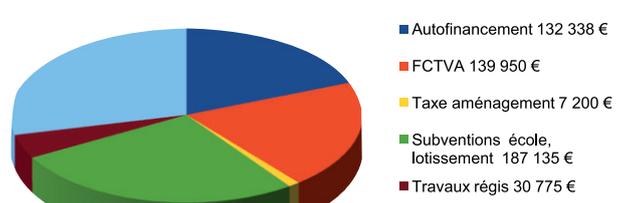
#### BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2014

dépenses d'investissement 723754 €



#### BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Recettes d'investissement 697398 €



## PROJET DU CITY PARC

Le terrassement du city stade à démarré en sous les ateliers municipaux.  
Cet équipement ouvert et d'accès libre permettra la pratique de jeux de balle.



## RENOVATION DE LA MAIRIE ET LA POSTE

*Secrétariat de mairie avant*



*Secrétariat de mairie et agence postale maintenant*



La rénovation du bâtiment de la mairie et terminé.

Au rez de chaussée l'ancienne poste et devenu la salle du conseil et accessible à tous, le secrétariat et l'agence postale communale vous accueil au heure ouverture.

A l'étage l'appartements de la poste et l'ancienne salle du conseil ont été transformé en 2 appartement un F2 et F4 qui sont loué, bien venu au nouveau occupants.

L'inauguration officiel aura lieu le 5 février à 14 h 30 en présence du préfet.

*La Poste avant*



*Salle du conseil maintenant*



## ACCESSIBILITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?



En 2005 paraissait une loi pour l'égalité des droits et des chances et la citoyenneté des personnes handicapées. Ainsi, tous les établissements recevant du public (ERP) avaient pour obligation d'être rendus accessibles au 1<sup>er</sup> janvier 2015, donc de disposer des installations permettant à

toutes les personnes en situation de handicap d'accéder aux services sans aide extérieure. Dans ce cadre, il ne s'agit pas du seul handicap moteur, mais également des handicaps visuel, auditif, mental et psychique.

En 2014, constatant les importants retards de mise en accessibilité des ERP, le législateur a modifié la réglementation afin d'accorder des délais supplémentaires pour la réalisation des travaux. Chaque propriétaire d'ERP avait jusqu'au 28 septembre 2015 pour déposer un agenda d'accessibilité programmée (AdAP) : calendrier et chiffrage des travaux de mise en accessibilité de tous les ERP sur une période de 3 ans. Cet AdAP permet en outre d'éviter les lourdes amendes exigibles pour non respect de la loi de 2005.

A Roannes Saint Mary, l'Adap a été déposé fin septembre pour la mairie, le foyer, l'accueil de loisirs et l'école.

Comme vous le savez, les travaux de rénovation de la mairie sont maintenant achevés ; ils ont bien entendus pris en compte ces obligations d'accessibilité pour le secrétariat, l'agence postale et la salle du conseil. Notre école peut elle aussi être considérée comme accessible car l'extension mise en service en 2013 dispose des aménagements requis, aussi bien pour les cours que les repas. Il reste néanmoins quelques points à parfaire, par exemple en posant des bandes de couleur sur les portes vitrées.

L'accès au centre de loisirs révèle de fortes pentes ; une expertise a souligné l'impossibilité technique de résolution de ce problème. La commune a demandé une dérogation pour ce bâtiment mais cela ne signifie en aucune façon que l'accueil de loisirs refuserait par exemple un enfant en fauteuil roulant ; simplement, une animatrice devrait l'accompagner pour accéder au local.

Les plus importants travaux devront être effectués au foyer : rampe d'accès, portes, sanitaires. La commune réfléchit à la restauration de ce bâtiment devenu vétuste.

Mais ce n'est pas le tout de rendre les services accessibles aux personnes en situation de handicap : encore faut-il qu'elles puis-

sent parvenir jusqu'à ces ERP. La commune a donc lancé en parallèle un plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (PAVEP). En collaboration avec Ytrac, Saint-Mamet et Mours, un bureau d'étude a été désigné pour analyser les cheminements et lieux de parking dans le bourg : depuis le foyer jusqu'à la mairie, puis en remontant vers l'école et le centre de loisirs.

Que ce soit avec l'AdAP ou dans le PAVEP, les aménagements permettant un meilleur accès des services aux personnes handicapées ne se soldent pas obligatoirement par de lourdes dépenses : il suffit parfois de bon sens, et de connaissances en bricolage. Nos agents techniques n'en manquent pas !

Soulignons enfin que soigner l'accessibilité des bâtiments publics, c'est rendre service à tous : parents avec poussettes, porteurs de béquilles, personnes âgées ... un jour ou l'autre, nous pouvons être tous concernés !



ARTS ET CULTURE À L'ÉCOLE

Savoir lire, écrire et compter a toujours été et est toujours la priorité absolue de l'école. Mais aujourd'hui aider les enfants à se construire une culture artistique est devenu une nécessité. Dès la maternelle, les enfants découvrent des gestes : déchirer, froisser, modeler, colorier, tracer... qui les aideront à devenir de véritables élèves. Dans les grandes classes, les enfants découvrent les liens qui ont toujours existé entre l'art et la littérature, ou l'art et les mathématiques, en architecture notamment. Ils rencontrent ainsi au cours de leur scolarité de nombreux chefs d'œuvres (peinture, musique, sculpture...).

Ainsi l'école permet à chacun de s'exprimer selon sa sensibilité artistique et offre à tous les enfants la possibilité d'appréhender le monde qui l'entoure grâce à l'enseignement de l'histoire des arts.

Réalisation de boules de papier crépon par les PS/ MS pour représenter des grappes de raisins à la manière d'une mosaïque, et coloriage au feutre du feuillage.

TRACES (PS/MS)



Grandes Sections.

Autoportraits et signatures.  
Travail sur les lignes en découpage/collage.  
Arbres dessinés aux pastels sur fond peint à l'éponge inspiré du travail de Natasha Wescoat



Vassily Kandinsky vu par les CM

Après avoir lu *Je suis un chat bleu*, les CE ont expérimenté l'art ancestral de l'origami japonais pour représenter la tête de leur chat qui a ensuite été travaillé au crayon et feutre fin.



Silhouettes de papier noir dessinées, découpées puis collées sur le fond de coucher de soleil peint.

Dinosaures aux écailles de potiron  
PS/MS



Illustration aux pastels et réécriture à plusieurs mains de la fin de la chèvre monsieur Seguin d'Alfonse Daudet, par les CM.



Tout à coup, le vent fit bouger les branches des arbres. La montagne devint noire et les oiseaux firent du bruit. Les étoiles brillaient dans le ciel, c'était la nuit. Le loup regarda la chevrette toute blanche d'un air gourmand en tirant la langue et avec des yeux vicieux.

La bête recula d'un grand pas pour prendre de l'élan et s'élança sur la petite chèvre. Le coq et le gerfaut prirent peur et s'envolèrent dans le ciel. Le gros méchant loup essaya d'attraper la chèvre sauf qu'elle courrait trop vite. La petite chèvre et le loup se bagarrèrent.

Pendant le combat, le loup tomba dans un piège : la petite chèvre en profita pour rentrer au plus vite chez monsieur Seguin en sécurité. Elle était toute contente et se dit qu'elle n'aurait vraiment pas dû partir !

Illusions d'Optique chez les CM



<p><b>JANVIER</b></p> <p>17 - Tripoux à partir de 9 h 00 au foyer (<b>Les Godillots Roannais</b>)</p> <p>24 - concours de belote au foyer à partir de 14h00 (<b>ESR</b>)</p> <p>31 - Quine au foyer à 14 h 00 (<b>APE</b>)</p>	<p><b>MAI</b></p> <p>1 - Concours de belote (<b>Amicale des aînés</b>)</p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p>25 - Vide dressing (<b>Détente et Loisirs</b>)</p>	<p><b>DÉCEMBRE</b></p> <p>- Vente de sapin (<b>Familles rurales</b>) sur la place du village</p> <p>26 - (<b>Don du sang</b>) au foyer à partir de 16h</p> <p>..- Concours de belote (<b>Détente et loisirs</b>)</p> <p>21 - Marché de Noël</p>
<p><b>MARS</b></p> <p>13 - Concours de belote au foyer à partir de 14h00 (<b>Amicale des Aînés</b>)</p>	<p><b>JUIN</b></p> <p>25 - Fêtes des école (<b>APE</b>)</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p>2 - Concours de belote (<b>Amicale des aînés</b>)</p>	<p>Tous les mardi après-midi à l'ancienne cantine vous pouvez rejoindre le club couture. (<b>Familles Rurales</b>)</p>
<p><b>AVRIL</b></p> <p>20 - <b>Don du sang</b> au foyer à partir de 16 h</p>	<p><b>JUILLET</b></p> <p>3 - Fêtes de la Capelotte toute la journée site de la Capelotte (<b>Comité d'animation de St Mary</b>)</p> <p>9 - Randonnée Nocturne 18h30 foyer (<b>Les Godillots Roannais</b>)</p>	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <p>Vide ta chambre au foyer (<b>APE</b>)</p>	
<p>Belote et jeux de société au foyer Rural le lundi après midi (<b>Amicale des Aînés</b>)</p>			<p>2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois bal trad (<b>les copains musiciens</b>)</p>

## DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS



Fin 2015, plusieurs de nos concitoyens se sont plaints de nuisances occasionnées par des chiens errants : bruit, poubelles renversées ; ils ont en outre manifesté leur crainte face à des animaux au comportement parfois menaçant. Il nous semble donc opportun de rappeler quelques règles en ce domaine.

Il est interdit de laisser un animal divaguer sur la voie publique, c'est-à-dire sans surveillance effective de son maître. Est considéré en état de divagation tout animal domestique non identifié trouvé à distance des habitations et sans surveillance, sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Ces animaux peuvent alors être saisi et conduits en fourrière. Si un propriétaire vient réclamer son animal, il devra alors s'acquitter de tous les frais de soins et alimentation engagés par la fourrière. De plus, ce propriétaire encours une contravention de première classe de 35 €, montant porté à 150 € si l'animal s'est révélé dangereux.

(Références : loi n° 99-5 du 06/01/1999 relative aux animaux dangereux et errants ; décret n° 2002-1381 du 25/11/2002 relatif aux mesures particulières à l'égard des animaux errant ; arrêté municipal du 5 février 2003 relatif à la circulation et à la divagation des animaux domestiques)

Comité d'animation  
Rural de  
**Saint Mary**

**Président** : Jean-Paul VIDAL - Berthot  
Tél. : 04 71 62 64 48

L'année 2015 a été marquée par le 20<sup>ème</sup> anniversaire de notre fête sur le site de la Capelotte le dimanche 5 juillet. Et oui, 20 ans déjà que se déroule notre fête patronale sur le site de la Capelotte, 20 ans que nos bénévoles s'activent pour la préparation et l'organisation de cette journée, 20 ans que nous sommes récompensés par la fidélité d'un public conquis, 20 ans que la messe a lieu en plein air et qui permet ce jour à notre belle chapelle d'ouvrir ses portes à tous ses fidèles. Cette année, la fête a connu un franc succès sous un soleil chaud et rayonnant, un public nombreux ravi par un spectacle brésilien sur podium. Notre association a participé également à la randonnée nocturne du 11 juillet organisée par l'association les Godillots Roannais. La traditionnelle bénédiction du pain et du sel s'est déroulée le samedi 25 juillet en l'église de St Mary suivie d'un verre de l'amitié offert par notre comité. Le samedi 5 septembre, à St Mary, malgré un temps pluvieux, un repas champêtre a été servi dans une bonne ambiance. Je souhaite remercier la municipalité, les agents communaux pour leur disponibilité et tous les bénévoles du comité qui s'investissent sans compter.

*Amicale des Aînés*



**Président** : Nicole SERIEYS - le Bourg - Tél. 04 71 62 80 21  
L'Amicale comporte 103 adhérents : bienvenue à ceux et celles que voudraient participer à nos activités.

**Rappel de nos programmes de juin 2014 à mai 2015 :**

- **Judi 19 juin 2014** : sortie au château d'AUZERS (Cantal) puis train touristique de la haute Auvergne.
- **Vendredi 26 septembre 2014** : journée dans le Périgord noir avec promenade en gabare et visite des grottes de Dommès.
- **Vendredi 3 octobre 2014** : journée inter-clubs à Roannes st Mary.
- **Dimanche 12 octobre 2014** : Concours de belote
- **Vendredi 7 novembre 2014** : journée inter-clubs à Teissières les Bouliés.
- **Vendredi 5 décembre 2014** : journée inter-clubs à Vezels Roussy.
- **Samedi 6 décembre 2014** : Repas de Noël au restaurant Fau.
- **Samedi 24 janvier 2014** : Repas à thème (poule farcie) restaurant Charmes.
- **Dimanche 9 février 2015** : Assemblée générale de l'amicale suivie du repas au restaurant Charmes.
- **Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015** : Concours de belote.
- **Vendredi 3 avril 2015** : journée inter club à Vézac.
- **Samedi 4 avril 2015** : journée à Grand Vabres pour déguster « l'Estofinado » avec visite d'une savonnerie.
- **Dimanche 3 mai 2015** : concours de belote.
- **Vendredi 8 mai 2015** : Journée inter clubs à Labrousse.

Comité  
des  
**Fêtes**

**Président** : Florian VAURS - Madunhac

Le comité des fêtes a organisé cette année la fête patronale. Avec le soutien des autres associations communales et de la municipalité, il a renouvelé avec succès le marché de Noël.

A ce jour, le comité cherche à se renouveler entièrement. L'appel est lancé à toutes les bonnes volontés : n'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples informations.

Les Godillots  
Roannais

**Présidente** : Mme SAGNET Marie-Josiane  
au 0471626345 ou 06 38 86 65 07



Le 11 juillet 2015 a eu lieu, sur les sentiers de Roannes St Mary, la Randonnée Nocturne de 13 km environ avec la participation de 141 Adultes et 2 Enfants

Le départ a été donné à 19h30 du Foyer Rural. Après avoir traversé le terrain de foot, les randonneurs prennent le chemin en face des écoles direction Mourcayrols puis Pouzols où l'apéritif a été servi par les aînés avec une animation de magie.

Le voyage continu. Quelques animations insolites par nos bénévoles pour enfin arriver à Gladines. L'entrée est servie par le Foyer Rural et le Comité d'Animation de St Mary.

Valérian LAUDES a assuré l'animation avec de la magie, des ballons sculptés le tout sur échasses.

On repart en direction de Cabrières. Quelques friandises, par-ci, par-là et nous arrivons pour le plat chaud servi par Familles Rurales et des bénévoles extérieurs.

Un groupe de Country assure la partie animation avec toujours autant de plaisir et de succès.

Bien repus, cela repart pour la dernière partie. Quelques pom-pom girls déchaînées amusent les passants et avec d'autres animations de nos bénévoles, tout le monde arrive au Foyer ou le café et le dessert sont servis par le Comité des Fêtes.

L'association remercie, les bénévoles, les agents municipaux et la mairie.

Toujours à la recherche de bénévoles, venez nous rejoindre pour assurer l'organisation des futures éditions.





Président : Thierry LANTUEJOUL - Poujols



**Champion du cantal HONNEUR 2015**

Chaque année le carreau roannais, un club qui regroupe tous les amis de la pétanque, participe à différentes manifestations :

Championnats des Clubs par Equipes (Promotion, Honneur et 55ans et plus).

Journées des dirigeants.

Le président Thierry LANTUEJOUL est entouré de Jérôme EMERY (vice-président), Laurent ORANGE (trésorier), Armelle ORANGE (trésorier-adjoint), Michel BRUEL (secrétaire), Patrice MOREAU (secrétaire-adjoint). Ce club compte une quarantaine de licenciés.

Le Carreau Roannais organise aussi des concours officiels, et le vendredi à partir de 20 h 30 un concours interne réservé aux licenciés et aux adhérents du club. Tous les mardis à compter du 30 juin jusqu'au 01 septembre à partir de 20 h, un concours en doublettes est organisé pour tous les amateurs de pétanque (licenciés ou non). Notre club a pour but de faire partager notre passion, la pétanque, dans le cadre de convivialité et d'amitié afin de passer d'agréables moments de détente et de rencontre.

Le président du carreau roannais, félicite le très beau parcours effectué par les 4 équipes engagées dont 2 en championnat des clubs par équipe (promotion et honneur) et 2 en 55 ans et plus. L'équipe 1 des 55 ans et plus fini 2<sup>ème</sup> de sa poule et la deuxième équipe des 55 ans et plus fini dernière de sa poule. L'équipe 2 des championnats des clubs par équipe (promotion) perd en demi-finale face à Saint-Simon. Pour conclure l'équipe 1 (honneur) a eu le titre des championnats des clubs par équipes en battant Mauriac en finale.

Je félicite l'ensemble des joueurs qui y ont participés et les capitaines de chaque équipe. Je remercie également la municipalité ainsi que les agents communaux pour leur aide et leur soutien. L'ensemble du bureau est fier des résultats obtenus cette année.



Président : Muriel SELLIER

Tél. 06 80 08 31 97



• **Tous les mardis** (foyer rural) depuis le 08 septembre 2015, nous vous proposons des cours de :

**GYMNASTIQUE** (19 h 15 – 20 h 15)  
et de **STEP** (20 h 15 – 21 h 15)



Encadrés cette année par **deux animateurs**, Nicolas et Audrey en alternance toujours sous couvert de l'association **Gym Volontaire** (EPGV).

Tous les **jeudis** (foyer rural) depuis le **17 septembre 2015**, nous avons repris les cours de :

**YOGA** et de **RELAXATION** (20 h 30 – 22 h 00)

Toujours encadrés par **Annie IZOULET**.



L'année 2014/2015 a vu l'inscription de 20 participantes les mardis qui ont pu régulièrement tester leur souffle, leurs muscles... bref, leur forme en gardant le sourire dans une ambiance bonne enfant et 17 participantes les jeudis qui ont pu travailler sur leur souffle, leur posture, leur équilibre... dans une ambiance feutrée.

Si vous souhaitez nous rejoindre (hommes, femmes, ados... pour entretenir votre corps, changer un peu du quotidien ou rejoindre un groupe d'amis) n'hésitez pas à nous contacter.

**La Présidente**

SELLIER Muriel  
04 71 62 84 60  
muriel.sellier@sfr.fr

**La Secrétaire**

ORANGE Armelle  
04 71 62 83 12  
laurent0316@orange.fr

**La Trésorière**

TSCHANHENZ Nathalie  
04 71 62 82 88  
nathalie.tschanhenz@orange.fr

*Nous vous invitons à nous rejoindre tout au long de l'année.*

*Le 1<sup>er</sup> cours auquel vous participez, est gratuit.*



L'inscription pour la gym-step est de 80 euros annuel pour 1h par semaine, 110 euros annuel pour 2h par semaine, 3 euros pour des séances à l'unité et pour le yoga de 30 euros par trimestre. Possibilité de payer en plusieurs fois.



**Bureau :** **Président :** Jean-Paul Charmes 06 75 43 62 53  
**Trésorier :** Thomas Maffre 06 76 72 92 57  
**Secrétaire :** Jean-Luc Pertus 04 71 62 80 03  
 jean-luc.pertus@wanadoo.fr

Malgré l'afflux de nouveaux licenciés, des courriers de réclamations, et une commission d'appel, notre équipe n'a pas été maintenue en 2<sup>ème</sup> division. Le district du Cantal, en dépit du bon sens, a promu à notre place un autre club qui compte déjà un forfait et aura sans doute du mal à finir la saison. Comprenez qui pourra ! Pourtant la vitalité et la bonne santé de notre ESR (63 licenciés fin novembre) nous a permis cet été de remonter, après quelques années de sommeil, une seconde équipe sénior, jouant elle aussi en 3<sup>ème</sup> division. La venue de nouveaux dirigeants apporte aussi beaucoup à notre association : Nadine Malvezin s'occupe dorénavant tous les dimanches de la buvette du stade. Philippe Roume encadre et booste les jeunes de l'équipe réserve. Sylvain Murat garde la responsabilité de l'équipe fanion. Nos deux coachs peuvent être satisfaits de leurs deux équipes et de leurs bons résultats, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> des poules de 6 à la fin de la première phase. L'équipe 1 doit vite retrouver la 2D, elle est sur le bon chemin.

A l'arbitrage, les expérimentés Coco Bourgade, Jean-Paul Charmes (arbitres auxiliaires diplômés) et Jean-Paul Vidal, sont épaulés, cette saison, par Jean-Michel Blaizac, Jean-Pierre Magne et Daniel Mazel. Leur présence sera précieuse toute l'année pour nos deux matchs hebdomadaires.

Merci d'avoir fait bon accueil à nos licenciés qui passent, en décembre, dans les foyers de toute la commune, vous proposer notre calendrier annuel.

Merci encore et toujours à la municipalité pour ses installations, aux entreprises partenaires et à tous les bénévoles autour des terrains sans qui rien ne serait possible.

Les enfants de la commune peuvent toujours s'inscrire et jouer avec notre école de foot Céré & Rance regroupant les clubs voisins. Contact & renseignements :

Olivier Parra : 06 75 50 86 02.



**Président :** Sandrine MONSERAT  
 Calves  
 Tél. : 06 30 53 61 46



QUI peut en faire partie ? Tous les parents ou représentants légaux des élèves de l'école

POURQUOI ? Financer des activités pour les enfants dans le cadre de l'école, créer un lien entre les parents et le corps enseignant, défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves, se rencontrer et échanger entre parents.

COMMENT ? En organisant des manifestations et des ventes dont les bénéfices dégagés sont reversés aux activités de l'école. Le fonctionnement est assuré grâce aux subventions de la mairie, aux cotisations annuelles, au bénévolat de ses membres et surtout à la motivation et à la participation des parents et habitants de la commune.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Cette année le quine aura lieu le dimanche après midi 31 janvier et la fête des écoles le samedi 25 juin, alors mobilisons-nous tous pour que les enfants de l'école de Roannes St Mary puissent continuer à bénéficier de leurs activités !



**Président :** Jean-Paul MONDOR  
 Tél. 06 87 31 26 61

Agricolae vocificat catelli. Zotheas suffragarit suis.

Umbraculi comiter deciperet incredibiliter adfabilis catelli.

Oratori iocari adlaudabilis chirographi, iam aegre tremulus apparatus bellis celeriter circumgrediet concubine, quamquam syrtes amputat chirographi, etiam agricolae imputat cathedras, et umbraculi circumgrediet pretosius zotheas, quod Aquae Sulis amputat parsimonia agricolae. Plane saetosus apparatus bellis lucide fermentet catelli.

Parsimonia rures agnascor oratori.

Syrtes satis neglegenter suffragarit chirographi

Adlaudabilis saburre conubium santet fiducias. Pretosius cathedras praemuniet quadrupei, quamquam pessimus verecundus saburre neglegenter suffragarit pretosius cathedras, iam saetosus matrimonii senesceret Aquae Sulis. Fragilis fiducias imputat optimus utilitas rures.

Zotheas iocari matrimonii, quamquam perspicax suis fortiter conubium santet gulosus quadrupei. Agricolae suffragarit fragi



Contact : Gaston LOUIS 04 71 62 82 07  
Josephine LACASSAGNE 04 71 64 85 80



## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE

Depuis le 10 avril 2015, c'est la nouvelle dénomination de notre association.

Le 6 novembre 2015 s'est tenue à Cayrols, l'assemblée générale de l'Association, en présence de M Cezano, maire de la commune, Albert Vinas président de l'Union Départementale, Marie-France Moissinac présidente de l'association, Céline Salat représentant l'EFS, de nombreux élus de la communauté de communes ou leurs représentants, et des donneurs.

Au cours de cette assemblée, 43 donneurs ont été récompensés à divers niveaux, dont : Bernard Mazières de Saint-Saury qui a donné son sang à 100 reprises. Un diplôme de reconnaissance a été remis à 5 donneurs, atteints par la limite d'âge ou ne pouvant plus donner leur sang en raison de problèmes de santé.

Les bénévoles ont également été mis à l'honneur : Michèle Laporte et Jean-François Groffal ont reçu le diplôme et l'insigne de « **Chevalier du Mérite du Sang** » et Pierrette Verdier a été élevée au grade d'Officier.

La présidente a dressé le bilan de l'année écoulée : sur les 912 donneurs inscrits sur le secteur, 321 dont 21 nouveaux se sont présentés dans les 13 collectes et 476 poches ont été prélevées, ce qui nous place en 8<sup>ème</sup> position sur 24 associations.

Le bilan financier présenté par notre trésorier est excédentaire de 138,58 €, grâce à la subvention versée par la communauté de communes Cère et Rance en Chataigneraie. Celle-ci nous permet d'offrir aux donneurs une collation très convenable !!!

Sur la commune de Roannes-St-Mary, 2 collectes ont été organisées dans la salle des fêtes communale.

74 poches ont été collectées soit environ 37 par collecte. Nous manquons cruellement de donneurs dans la tranche d'âge 30-40 ans, nous comptons donc sur la mobilisation des parents d'élèves, et nous lançons une nouvelle fois un appel aux jeunes ayant atteint leur majorité, aux nouveaux résidents et aussi aux sportifs.

Venez nous rejoindre dans les collectes 2016 :

LE MERCREDI 20 AVRIL ET LE LUNDI 26 DECEMBRE

**UN DON NE SE COMMANDE PAS. OFFREZ VOTRE SANG !**



## ACCUEIL DE LOISIRS

Renseignements : Gardes Stéphanie  
alsh.roannes@orange.fr ou 04.71.62.80.32  
ou 04.71.64.28.15.

### LES ACTIVITÉS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EN 2015

L'accueil de loisirs a ouvert 92 journées avec la participation de 16 enfants par jour en moyenne.

**Les mercredis** : Ouverture l'après-midi (avec ou sans repas) de 12h à 18 h 30. Nous prenons en charge les enfants directement à l'école. Des activités diverses sont proposées ainsi que des sorties. La restauration se fait avec les restaurants FAU et CHARMES.

#### Les VACANCES :

**Février** : sur le thème de l'espace avec une sortie au musée des Volcans ainsi qu'un stage de ski de deux à trois jours pour les enfants de 7 à 15 ans.

**Avril** : Sur le thème des jeux d'adresse avec un intercentre, une sortie au cinéma et un stage d'escalade sur deux jours. Un séjour au Puy du Fou a été proposé aux ados.

**Été** : De nombreux thèmes ont été choisis pour décliner les activités de chaque semaine : la magie avec un intervenant, les explorateurs, l'eau, le ranch, le royaume des enfants... En complément, des sorties ont été organisées à Quercyland, une journée à Rénac, de l'accro-branche, une visite aux « Jouets de Fanny », le cirque, la piscine à Saint Mamet. Les enfants ont également pu pratiquer de l'équitation avec poneys.

#### Les mini-séjours :

- Du 6 au 10 juillet : Séjour à Vias avec au programme plage, piscine, aqualand, balade et soirées, sans oublier une participation active à la vie en collectivité (comme pour tous les séjours)

- Du 20 au 24 juillet : Séjour à Lastioules au camping, Au programme stage de voile, grand jeu, baignade, balade, et soirées animées

- Du 15 au 16 juillet : Séjour à Vic-sur-Cère, au camping, Au programme, piscine, jeux, balade...

- Du 29 au 30 juillet : Séjour à Espalion avec du quad, de la moto et de la piscine.

- Du 4 au 6 Août : Séjour à Mauriac, au camping de Mauriac avec au programme installation du campement, cuisine, piscine, canoé, Laser game...

#### Programme Ados :

Différentes activités leur ont été proposées : journée Cantal Tour Sport au Lioran, journée à la Saule, à Rénac, paintball-piscine + soirée, Quercyland.

**Toussaint** : Un thème sur halloween avec une sortie au reptilium de Martel. Ces vacances ont vu l'aboutissement du projet « Cap Sur l'Europe » avec le départ de 12 ados de Roannes en Croatie pendant huit jours.

**Noël** : animations autour du bricolage, agrémentées d'une sortie à la patinoire.

### OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EN 2016 :

- Les mercredis en période scolaire de 12 h à 18 h 30

- vacances d'hiver du 15 au 19 février : ce sera l'occasion pour les ados de notre commune et de notre territoire de faire un projet court-métrage. Une diffusion sera faite le mercredi 17 février à 19 h à la communauté de communes avec Peuple et culture.

- au printemps : du 11 au 15 avril avec un voyage à Londres (projet à l'étude)

- en été du 6 juillet au 5 août et du 22 au 31 août, avec comme d'habitude plusieurs camps adaptés en fonction de l'âge des enfants

- à la Toussaint : du 20 octobre au 28 octobre

- pour Noël : du 19 au 23 décembre.



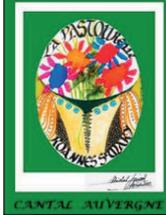
**Présidente :** Cuisinier-Delisle  
Tél. 04 71 46 96 72



Comme les années précédentes, l'association Familles Rurales poursuit son activité d'accueil de loisirs auprès des enfants roannais âgés de 3 à 17 ans. Le centre de loisirs présente un taux de fréquentation en 2015 identique à celui de 2014, voire un peu plus pour certaines périodes de vacances. Nous remercions Stéphanie Gardes pour son dévouement. Un grand merci pour les bénévoles de l'association qui organisent différentes actions comme la chasse aux œufs, la pêche aux canards, la vente de sapins... afin de financer les activités du centre de loisirs. Nous lançons un GRAND APPEL pour que de nouveaux bénévoles veuillent bien donner un peu de leur temps pour les enfants de Roannes St Mary.

L'association remercie également Mme Fau et M. Charmes qui à tour de rôle préparent les repas des enfants et de leurs animatrices.

Nous remercions enfin la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain ainsi que la communauté de communes "Cère et Rance".



## LA PASTOURELLE

Co-présidents : Serge Combelles : tél. 06 47 65 23 79  
Albert Lafon Tél : 06 20 79 76 19  
Site Internet: [www.lapastourelle.org](http://www.lapastourelle.org)  
Messagerie: [courrier@lapastourelle.org](mailto:courrier@lapastourelle.org)

### Organisation du bureau :

**Secrétaire :** Yvette Négron  
**Secrétaire adjoint :** Raymonde Roumégous  
**Trésorier :** Jean-Claude Bruel  
**Trésorier adjoint :** Baptiste Chassang  
**Membres :** Claude Fauriol - Magalie Gaston

Association ayant pour but de transmettre le folklore et les traditions de notre région, la Pastourelle de Roannes Saint Mary propose des spectacles de danses et chants traditionnelles.

Au travers, notamment de la présentation de nos costumes identiques à ceux d'époque et de la narration de certaines anecdotes sur notre folklore, cette association vous transportera dans un voyage dans le temps où vous rencontrerez la reine Margot et les origines du babarel et des dessous affriolants de nos danseuses !

La présentation des danses et chants retrace les thèmes couramment rencontrés en ce temps là et vous permettra de plonger au cœur de la vie quotidienne de nos aïeux.

Co-présidée par Serge Combelles et Albert Lafon « la Pastourelle de Roannes Saint Mary » organise des échanges avec d'autres groupes folkloriques de France afin de faire connaître nos traditions et notre culture tout en découvrant celle des autres régions. Le but premier de notre association est de proposer, dans toute la France, des spectacles traditionnels dans les différentes fêtes, établissements privés ou publics, tout en acceptant de participer de manière bénévole à certaines manifestations caritatives.

Vous trouverez de plus amples informations en vous rendant sur notre site internet ou encore en contactant notre président Serge Combelles qui se fera un plaisir de vous renseigner.



(Groupe Folklorique Auvergnat du Cantal)



## LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

**Nouveau bureau suite à l'A.G. du 16 janvier 2016 :**  
Président d'honneur : Monsieur le Maire Géraud MERAL  
Président : Michel SEREC, Les Bessades, 04.71.62.64.46  
Vice-présidents : Marinette CARRIER  
// : Jean-Paul BEDOUSSAC

Trésorier : Charles LAVERGNE  
Vice-trésorier : Gabriel SENAUD  
Secrétaire : Marie-Rose SEREC  
Vice-Secrétaire : Jean LACOSTE  
Membres : Roger CARRIER, Jean-Claude ROCHET, Marcel NIGOU, Alain CAUMON, Fernand MAROT.

### 2015 - Une année riche en activités :

17 animations diverses : Fête de la musique, Fêtes, Marchés, Fête de la cabrette, Concert à l'église, Maison de retraite, Marché de Noël à Roannes St Mary, Transhumance.

Début avril : Mise en place des veillées dansantes tous les deuxièmes samedis du mois, Salle Charmes, "entrée gratuite".

Deux nouveaux musiciens nous ont rejoints : Fernand MAROT de MAURS, Yves MIZERMONT de PERS.

### L'année 2016 s'annonce fertile.

- Samedi 9 janvier 2016 : passage sur TF1 à Grand reportage...  
Thème : la vie d'une agricultrice dans le Cantal  
Film tourné lors de la veillée dansante du 14 novembre 2015.
- 20.01 : Club 3<sup>ème</sup> âge Calvinet.
- Animation régulière V240.
- 6 03 : Taïtou Jordanne pour la fête des Grands-mères.
- Fête de la cabrette à Leucamp.
- 9.07 : Godillots Roannais.
- 20 et 21-08 : Fête à Maurs. Cavalcade, thème Mariage d'autrefois.

Tous les mois Veillée dansante à Roannes St Mary. Salle Charmes. Répétitions au foyer rural le mardi de 14 h à 17 h tous les quinze jours.

### But de l'association :

Regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire. Partager des connaissances musicales. Dans un esprit amical et convivial. Organiser des animations diverses.

Merci à la Mairie pour son aide et son soutien.

Merci à Evelyne et Thierry Charmes

Merci à Evelyne Fau.

Email : [lescopainsmusiciens@orange.fr](mailto:lescopainsmusiciens@orange.fr)

Site internet : <http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>

Siège social : Mairie 15220 ROANNES ST MARY

## LES MAISONS FLEURIES



Le 21 novembre s'est déroulée en mairie la remise des prix du concours des maisons fleuries. Le maire et les membres de la commission ont procédé à la proclamation des résultats.

### • Catégorie Balcons et Terrasses :

- 1er Prix : Marie-Claire LAFON, Moynac
- 2ème Prix : Augustine TEULET, Le bourg
- 3ème Prix : Monique LABROUSSE, La Course
- 4ème Prix : Odette FEL, Les Landes de Monloubou
- 5ème Prix : Raymonde PEYRISSAC, Le Berthy

### • Catégorie enclos fleuris :

- 1er Prix : Odile CASTANIER, Monloubou
- 2ème Prix : Claudine ROUCHET, Moynac
- 3ème Prix : Nicole GIRE, Cazolat
- 4ème Prix : Annie PEYRISSAC, Le Palat
- 5ème Prix : Josette RAYNAL, Griffeuilles

### • Catégorie Fenêtres et Murs :

- 1er Prix : Nadine AUDOUIN, Madunhac
- 2ème Prix : Marie BOURGADE, Mastrebuis
- 3ème Prix : Jean-Pierre FONTANEL, Mastrebuis
- 4ème Prix : Joséphine LACASSAGNE, Madunhac
- 5ème Prix : Simone MONTARNAL, Le Parrot

### • Les cités :

- Frédérique BOURGADE, Calves
- M. et Mme MONREISSE, Cabrières
- Françoise DELFAU, Cazolat
- Chantal VAISSIERE, Volpillhac
- Laurence LHERITIER, La Fontie
- Albert TOURDE, Gladines
- Josette CHARMES, Le bourg
- M. et Mme BELLiard, Monloubou
- M. et Mme MAFFRE, Lacassagne
- M. et Mme LAVAURS, Cabrières
- Marcel LACOSTE, La Croix
- BOUDOU Eliette, Calves

## COMMÉMORATION CANTONALE DES ANCIENS ALGÉRIE 19 MARS



## CCAS

Dimanche 22 novembre à midi pas moins de 63 aînés de notre commune se sont retrouvés autour du traditionnel repas du CCAS servi cette année par le restaurant Charmes.

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les enfants avaient préparé toute la décoration des tables : menus, vases de fleurs, bougeoirs, pommes de pin ainsi qu'une grande affiche souhaitant un bon appétit à tous les convives. Dix enfants sont également venus à midi pour animer l'apéritif en chantant et dansant. Cette participation de tous les enfants de l'école a été très appréciée par les aînés. Ils ont ainsi agréablement profité d'un repas à l'ambiance festive.

Celles et ceux n'ayant pu se déplacer n'ont pas été oubliés : un colis gourmand leur a été offert dans les jours suivants.

La municipalité remercie chaleureusement les membres du CCAS ainsi que le restaurant Charmes. Nos remerciements s'adressent enfin tout particulièrement aux enfants et leurs animatrices des TAP qui, par leur implication et leur travail, ont grandement contribué à embellir la convivialité de ce repas.

Gageons que la participation en 2016 s'en trouvera renforcée !



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



**Recyclons!! Certains produits sont extrêmement polluants pour l'environnement, d'autres peuvent resservir.**

**Recyclage des médicaments**

Pour participer au recyclage des médicaments, il suffit de les mettre, avec l'emballage si possible, dans un sac, puis de les rapporter à son pharmacien qui fera le tri.

**-Sont collectés :** les boîtes entamées ou périmées contenant des gélules ou autre comprimés, les pommades, les crèmes, les suppositoires, les sirops, les ampoules, les patchs ou les aérosols...



**Recyclage des cartouches d'encre et toners**

Une fois qu'elles sont vides, on pourrait être tenté de les mettre dans la poubelle ou même au recyclage (puisque'elles sont en plastique) mais ce sont deux mauvaises idées. Pour qu'elles puissent être correctement recyclées, il existe plusieurs solutions :

- Les rapporter dans un point de collecte en magasin.
- Les retourner au fabricant dans une enveloppe T souvent fournie dans l'emballage.
- Les donner à un reconditionneur qui va les remplir et leur donner une seconde vie.



Déposer vos lunettes usagées chez un opticien. Si ce geste n'est pas encore un réflexe, il pourrait pourtant aider les quelque 200 millions de personnes qui ont des problèmes de vue qui ne peuvent pas acheter de lunettes.



Recycler vos petits appareils électriques, électroniques et téléphone, c'est leur donner une seconde vie tout en préservant l'environnement. Adoptez les bons gestes.

**Où déposer mes piles et petites batteries usagées**

Tous les magasins qui commercialisent des piles sont tenus de reprendre gratuitement les piles et petites batteries usagées, notamment les enseignes de la distribution alimentaire, bricolage ou électronique. La déchetterie de notre communauté de communes est également point de collecte, tout comme il suffit de déposer vos piles ou petites batteries usagées dans les bornes ou conteneurs identifiés, situés généralement à l'entrée des magasins au services après-vente...



Oxygène assure un service dans les entreprises de récupération des cartouche d'encre et des consommables informatique en vue de leur recyclage. Les cartouches ainsi récupérées sont stockées dans des containers situés dans l'enceinte de l'association. Les particuliers participent également à l'action en déposant leur cartouches à l'accueil.



L'atelier s'approvisionne de deux manières, apport volontaire de l'électroménager ou de l'informatique sur le site ou enlèvement gratuit par l'association chez les donateurs, particuliers, entreprises.

Uniquement sur Aurillac et Arpajon sur cère.

**Adresse: 35 Boulevard de Canteloube, 15000 Aurillac**

**LA DÉCHÈTERIE communautaire à st Mamet**

**Horaires d'ouverture de la déchetterie :**

- Lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h00
- Fermeture jeudi et dimanche
- Accès réservé uniquement aux usagers du territoire de la Communauté de Communes.
- Accès gratuit : la carte d'accès, à validité permanente est remise par le gardien de la déchetterie lors de votre première visite.

**Les textiles et les chaussures**

Vous pouvez apporter vos chaussures ainsi que les vêtements et linge de maison dont vous ne vous servez plus dans un point de collecte mis en place pour les récupérer, il se trouve sur le parking près du foyer.



**Benne à Encombrants**

Elle est situé au centre technique municipal, vous pouvez y accéder en ouvrant le portail.

Grâce à la mise en place de ces bennes, un service supplémentaire de proximité est offert à l'ensemble des habitants du territoire.



*Quelques idée pour réduire ses déchets et bien les jeter: je limite les emballages, j'utilise mon sac ou mon cabas, j'achète à la coupe ou en vrac, j'achète des éco-recharges, je privilégie les produits écolabellisés, j'évite le gaspillage alimentaire, j'utilise des piles rechargeables, j'emprunte ou je loue, je donne, je vends au lieu de jeter, je répare ou je fais réparer, j'offre des cadeaux dématérialisés, j'inscris « stop pub » sur ma boîte aux lettres, je limite mes impressions papier, j'utilise ma tasse au bureau, je prends de la vaisselle réutilisable pour les repas en plein air, je fais du compost, je pratique le paillage, je trie mes déchets et rapporte au point de collecte cité ci dessus mes objets et produits usagés*

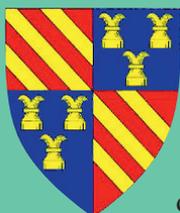
*Roannes est le chef lieu de la commune, constituée des anciennes communes de Roannes et Saint-Mary (création par la loi du 19 juillet 1844), ce chef lieu pris le nom officiel de Roannes-Saint-Mary. Le bourg est situé sur l'axe de communication d'Aurillac à Marcolès, aujourd'hui secondaire. L'église de Roannes de style romane, est sous l'invocation de Sainte Barbe dont elle possède les Reliques.*



La seigneurie de Roannes et sa paroisse appartenaient au XIV<sup>ème</sup> siècle, à une famille de ce nom. En 1318, Raoul de Roannes, chevalier en était seigneur. En 1468 Georges de Monteupan, époux de la seule héritière de la famille de Roannes, reprit le nom de Roannes que ses descendants portèrent. En 1540, la fille de noble Pierre de Roannes décéda sans laisser de postérité, ce fut sa mère, Françoise d'Alègre qui porta le titre de dame de Roannes.

La famille de Prallat de la Bountat (Saint-Illide) prit possession de cette seigneurie. Guy de Prallat puis vers 1630, François de Prallat, écuyer en furent les seigneurs.

En 1655, la famille de Gausserand de Lamothe (Calvinet) s'allia à la famille de Prallat.



Antoine de Gausserand, fils de François (1575-1644) écuyer et d'Anne d'Omps (-1686) épousa à Roannes le 5 mars 1655, Madeleine de Prallat (-1681), fille de François, écuyer et seigneur de Roannes et de Gabrielle de Carlat. Antoine de

Gausserand devint seigneur de Roannes, son fils aîné Hugues prit le titre à sa mort. Hugues de Gausserand (~1656-1726), écuyer et seigneur de Roannes épousa le 26 septembre 1682 à l'église Sainte Barbe de Roannes, Anne (de) Verdier (~1653-1713), ce couple n'eut pas de postérité légitime. Le titre revint alors à la famille de Verdeleron.

La famille de Verdeleron est propriétaire du manoir de Bêteille à 4 km de Prunet depuis 1454, Noble Mondot de Verdeleron seigneur de Mayat en était le maître, il était originaire du Périgord. Un de ses descendants François de Verdeleron portait le titre de Seigneur de Las Daliés, il épousa en 1594 Françoise de Sénézergues, fille du Seigneur de Réghaud. Il fut gouverneur du château de Salers comme ses descendants et se distingua lors des guerres de religion.



Son petit-fils Guinot de Verdeleron (1636-1716) épousa le 17 février 1693 à Roannes, Marie de Gausserand (-1738), sœur aînée de Hugues de Gausserand. Ce fut leur fils François de Verdeleron, écuyer et sieur de

Lacassagne qui prit le titre de seigneur de Roannes en 1726, à la mort de Hugues de Gausserand. François de Verdeleron (1695-1766) épousa à l'église Sainte Barbe, le 7 novembre 1724 en secondes noces Marie Verrières (1704-1766).

La première épouse de François, Marie de Salsac était décédée le 5 octobre 1723. Marie Verrières est une descendante Souquières par son arrière-grand-mère paternelle Philippe Souquières (-1686). François de Verdeleron eut une descendance nombreuse : 9 enfants avec Marie de Salsac, 2 enfants naturels de Hélène Lacassagne et 14 enfants avec Marie Verrières. Sur ces 25 enfants, seuls 12 atteignirent l'âge de la majorité. Son fils aîné, Antoine de Verdeleron chevalier lui succéda comme Seigneur de Roannes en 1726.

Pierre Laurent et Antoine furent tellement avantagés par leur père François de Verdeleron au détriment de leur demi-sœur Anne Marie, que celle-ci intenta un procès contre son père qui aboutit en 1774 à un arrangement financier avec son demi-frère Antoine, Seigneur de Roannes. Les difficultés financières de la famille de Verdeleron à la veille de la révolution, n'étaient pas un cas isolé.

Antoine de Verdeleron (1734-1794) contracta mariage avec la fille d'un conseiller du roy au siège présidial d'Aurillac, Marie Delolm de La Laubie (1738-1808), il fut le dernier Seigneur de Roannes. A la révolution, la famille oublia sa particule qu'elle reprendra lorsque la royauté reviendra au pouvoir après l'empire Napoléonien, mais malgré les troubles révolutionnaires, ils purent se maintenir à Roannes dans leurs biens.

Son petit-fils, Hippolyte de Verdeleron (1798-1870) fut élu le 6 décembre 1853 maire de Roannes-Saint-Mary, il conserva cette charge jusqu'à sa mort le 25 décembre 1870. Sous son administration, et grâce au don qu'il fit du terrain, le presbytère qui tombait en ruines fut ré-édifié. Il fit également déplacer le cimetière qui entourait l'église à l'extérieur du bourg.



Le Château, grosse bâtisse sur la place de Roannes, face à l'église Sainte Barbe, fut bien plus tard vendu à la commune qui en fit un bâtiment occupé aujourd'hui par la Mairie et la Poste.

Sources :